

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ACIQ célèbre le 4^e anniversaire du programme de procréation assistée

Montréal, le 10 septembre 2014 – Tout au long du mois d'août, l'Association des couples infertiles du Québec (ACIQ) a célébré le 4^e anniversaire de la mise en place du programme de procréation assistée qui a vu naître plus de 5000 bébés. L'ACIQ en a profité pour remercier le Québec d'avoir choisi d'aider les couples vivant avec un diagnostic d'infertilité.

Rappelons que l'infertilité est reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme une maladie. Grâce à ce programme, le taux de naissances multiples est passé de 38,5 % à 17,2 %, le taux de prématurés a diminué de 29,61 % à 19,02 % et celui des nouveau-nés hospitalisés en soins intensifs, de 18,83 % à 11,84 %.

Pour célébrer le 4^e anniversaire de ce programme qui inspire d'autres provinces au Canada, un document regroupant une centaine de témoignages a été préparé et plusieurs extraits ont été publiés sur la [page Facebook](#) et le compte [Twitter](#) de l'association pour dire « merci » à tous les Québécois de leur soutien. Ces témoignages sont une fenêtre sur la réalité des couples infertiles : leurs joies et leurs peines, les résultats tangibles du programme et aussi leur très grande reconnaissance.

Geneviève, qui a maintenant deux enfants grâce à ce programme, affirme : « Nous croyons qu'une société telle que le Québec se doit de soutenir des programmes novateurs comme la couverture des frais de fertilité. Les enfants sont notre avenir et nous avons besoin d'eux pour avancer. Plus nombreuse sera la relève québécoise, plus riche sera notre patrimoine. » Julie ajoute : « Merci au gouvernement pour l'implantation de la Loi 26 puisque sans elle, je ne crois pas avoir eu les moyens financiers pour me rendre en FIV et enfin vivre une vraie vie de famille! »

Dans les mois qui viennent, le programme sera réévalué et l'ACIQ encourage la mise en place de balises qui permettront de mieux circonscrire les pratiques tout en maintenant un accès juste et équitable. L'ACIQ appuie notamment l'introduction d'un registre et la mise sur pied d'un comité d'éthique et réitère son offre de participer de façon constructive au processus de révision du programme québécois de procréation assistée.

– 30 –

Renseignements :

Virginie Kieffer
Présidente et porte-parole
Association des couples infertiles du Québec